

Cher François, Cher Patrick,

C'est avec une très grande tristesse que Pernelle et moi-même avons appris le décès de votre mère.

Lorsque je l'ai rencontrée pour la première fois, c'était en 1991 et je venais d'être nommé secrétaire adjoint de l'Union des Sociétés françaises de Genève. À l'occasion de ma première assemblée générale, j'avais décidé de faire le point sur l'ensemble des associations françaises membres de l'USFG. J'avais adressé un questionnaire à toutes les présidentes les présidents d'associations pour connaître très brièvement leur historique, leurs principales activités et le nombre de leurs membres.

Cela n'avait encore jamais été fait. Ce travail a été très positif puisqu'il a permis de savoir où l'on en était près de 50 ans après la création de l'USFG.

Mais un autre résultat extrêmement positif a été pour moi de faire, à cette occasion, la connaissance de votre mère. Je me suis rendu compte qu'elle était à l'époque, avec Monsieur Georges Renard, la plus ancienne présidente des associations françaises de Genève et donc celle qui en avait vécu toute l'histoire depuis son arrivée à Genève après la Seconde Guerre mondiale.

J'ai réalisé également que votre mère était « une passerelle ». En effet, il y a près de 30 ans, l'USFG était encore largement dominée par les anciens combattants de la guerre de 39-45, ainsi que des conflits d'Indochine ou d'Algérie. Par son engagement dans la Résistance, sa déportation à Ravensbrück et ses activités en faveur des anciens déportés, Noëlla Rouget était une « combattante » contre l'oubli de la barbarie nazie, pour la justice, contre l'exclusion sociale, mais aussi pour cette foi religieuse qui l'a animée si fortement toute sa vie.

Avec tout ce qu'elle avait vécu, elle faisait notre admiration pour sa foi dans l'humanité, comme en témoignent ses discours prononcés chaque 8 mai pour commémorer la chute du régime nazi, la victoire du bien sur le mal.

Aujourd'hui hui, je peux ajouter que Noëlla Rouget a été, au sein des associations françaises de Suisse, la première présidente d'une association exclusivement composée de femmes, la section suisse de l'ADIR, dont les activités allaient bien au-delà de celles habituellement réservées aux femmes et à la famille.

Par son action, c'est l'ensemble du « devoir de mémoire » que l'ADIR prenait en charge, à une époque où ce concept n'avait pas le succès qu'il a aujourd'hui, et votre mère y est pour beaucoup en ce qui concerne la Suisse. Ce n'est donc pas par hasard que la voix prédominante qui s'est élevée dans la presse pour condamner le négationnisme de la professeure d'histoire Mariette Paschoud a été celle de votre mère dans les années quatre-vingts. Cela n'a pas dû être facile pour elle, mais il y avait ce serment que tous les déportés s'étaient promis de respecter jusqu'à la fin de leur vie : transmettre aux générations futures le témoignage des atrocités commises par les nazis pour que le souvenir des déportés morts dans les camps de concentration ne tombe jamais dans l'oubli.

Maintenant qu'elle s'en est allée, c'est à nous de nous souvenir de son message pour le transmettre aux générations futures.

Nous vous remercions avec émotion, François et Patrick, de ce que vous avez fait et continuerez de faire pour perpétuer la mémoire de votre père et de votre mère unis pour de si grandes causes.

Nous vous remercions, Brigitte et Eric, du témoignage sur Noëlla Rouget que vous avez réalisé avec votre magnifique ouvrage.

Merci aussi à Nicolas de Lamotte pour sa très belle lettre d'hommage.

Nous pensons bien à vous et à vos proches avec toute notre affection.

Philippe et Pernelle Abplanalp